



Premières Journées Nationales sur la Sécurité Industrielle et la Gestion des Risques Majeurs
Hassi-Messaoud, 26-27 mars 2007

Risques professionnels : Importance de la pluridisciplinarité

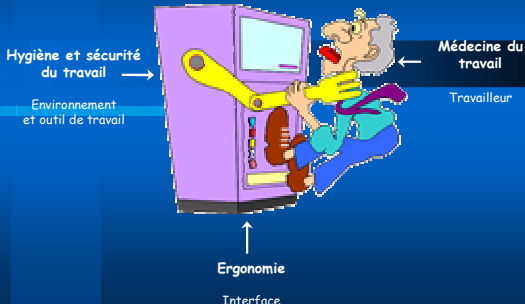
M.W. Benzian, Y. Ghezini, A. Fyad
Faculté de Médecine d'Oran
Service de Médecine du Travail – EHU Oran

Introduction

- La protection de la santé et de la sécurité au travail ainsi que la prévention des risques professionnels constituent un enjeu fondamental. Les défis à relever nécessitent et favorisent une approche pluridisciplinaire de la santé et de la sécurité au travail, associant les dimensions médicale, technique et organisationnelle.
- La prise de conscience de la nécessité, pour prévenir les risques professionnels pour la santé et la sécurité de faire une véritable évaluation des risques dans chaque entreprise est certes bien tardive mais **Réelle**.

Définitions

- **Pluridisciplinarité ou multidisciplinarité**
analyse, sous des angles différents, d'un même objet par chaque discipline
- **Interdisciplinarité**
articulation entre diverses disciplines afin qu'elles agissent en synergie



Hygiène et sécurité du travail →

Environnement et outil de travail →

↑ Ergonomie

Interface

← Médecin du travail

Travailleur

Évolutions

MEDICALE MP / ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

ORGANISATIONNELLE

PHYSIOLOGIE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

TECHNIQUE

LÉGISLATIVE

PLURIDISCIPLINARITE

Nouveau contexte - nouveaux enjeux

Médecin du Travail / Salarié

Médecins Spécialistes

Infirmière

Ergonome

Psychologue

Éducateur

Technicien d'hygiène et de Sécurité / Préventeur

Physiothérapeute

Toxicologue

Inspecteur du Travail

Salarié

Salaries Collectif

Entreprise

Compétences multiples

C H S C T

Sociologue

- 1. *Les objectifs*
- 2. *Les méthodes*
- 3. *Les outils*
- 4. *Les acteurs*

Les objectifs

- *Objectif réglementaire*
- *Objectif normatif*
- *Objectif ergonomique*
- *Objectif médical*

Objectif réglementaire

- *Élaboration de textes réglementaires*

Objectif normatif

Vérifier que les conditions de travail correspondent à

- *des normes*
- *des procédures*
- *des codes prescrits*

Objectif ergonomique

- *Analyser le travail réel par rapport au travail prescrit*
- *Comprendre les écarts*
- *Faire la synthèse de données scientifiques et de données venant du salarié pour*
« transformer le travail »

Objectif médical

- *Information*
- *Veille sanitaire et alerte*
- *Clinique médicale du travail qui par une approche spécifique fait émerger des risques liés au travail*

Autres objectifs

- *Conseil*
- *Expertise*
- *Recherche*
- *Aide à la décision*
- *Aide à la gestion*

Les méthodes

varient selon les objectifs assignés à l'évaluation:

- *Observation*
- *Écoute*
- *Métriologie*
- *Analyse des conditions de travail*

Les outils

- *Outils d'observation et d'écoute*
- *Questionnaires et grilles*
- *Outils informatiques :*
 - *bases de données*
 - *calculs automatisés de scores*

Les acteurs

- *Internes aux Services de santé au travail*
 - *le médecin du travail*
 - *l'ergonome*
 - *l'hygiéniste*
 - ...
- *Externes aux Services*
 - *Inspection du travail*
 - *CNAS*
 - *INPRP*
 - *OPREPBA TP*
- *Internes à l'entreprise*
 - *CHSCT*
 - *Préposé à l'hygiène et à la sécurité*
 - *les salariés*

Une approche pluridisciplinaire nécessite une définition :

- *des attentes de chacun*
- *des objectifs*
- *des règles de fonctionnement*

CONTEXTE

- *Répondre aux inquiétudes des salariés concernant leurs conditions de travail*
- *Être présent auprès des salariés*
- *Réaliser une approche globale en intégrant les différentes compétences*

LA DEMARCHE

- **Constitution d'un groupe de travail**
 - *Création d'une fiche d'entreprise*
 - *Planification d'une étude terrain*

Répartition des rôles

- **Médecins du Travail**
 - Visite des lieux de travail
 - Renseignement de la fiche d'entreprise

• Ingénieurs et technicien sécurité

- Métrologie : mesures d'ambiance (bruit, lumière, vibrations ...)
- Étude des risques

• Ergonome

- Entretiens avec les employés et les employeurs
- Analyse d'activité
- Cotation des risque

Groupe de travail

- Analyse et interprétation des résultats
- Rédaction des documents :
 - Ordonnances de prévention
 - Consensus sur la surveillance médicale à réaliser
 - Rapport complet de l'étude
 - Plaquette de prévention

BILAN

Ce groupe de travail permet :

- la mise en commun de compétences pour une approche globale d'une profession
- de montrer une autre facette de la médecine du travail

Les exigences de la collaboration au sein d'une équipe pluridisciplinaire

- Avoir des connaissances de base des autres disciplines
- Connaître et accepter ses propres limites de connaissance
- Respecter les points de vue différents des autres partenaires
- Ne pas confondre «sous-traitance» et «pluridisciplinarité»
- Penser toujours à l'objectif ultime de la Santé au Travail
- Maintenir l'équilibre entre «spécialistes» et «généralistes»
- Être motivé pour partager ses connaissances

Perspectives

- *Projet de loi de santé publique*
 - identifier les problèmes de santé
 - repérer leurs déterminants
 - fixer des objectifs et des échéances
 - mobiliser les ressources
 - agir
 - évaluer
- *Replace l'évaluation des risques dans un objectif de santé et donne du sens au travail de chacun*
- *Modernisation de la Médecine du Travail*
- *Pluridisciplinarité en réseau : Mise en synergie des compétences Réseaux (SMT- CNAS - INT- INPRP - OPREBAT...)*

Conclusion

- La pluridisciplinarité est un outil incontournable pour la prévention des RP ainsi que l'amélioration des conditions de travail SANS pour autant décharger le Médecin du Travail de sa mission médicale.
- La médecine du travail, au cœur de la prévention des risques professionnels, se renforce grâce à l'apport de compétences diversifiées et complémentaires.
- Nécessité d'une réflexion et d'un travail méthodologique : évaluation des démarches et des outils
- Demande forte pour préciser le rôle propre de chaque acteur pour que
la pluridisciplinarité ne tourne pas à la pluriindisciplinarité.